

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 07 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 07 juillet, à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est réuni le Conseil d'agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

ANDRÉ-LANDAIS Catherine, BACHIR Anne, BATARD Guillaume, BERTRAND Jean-Yves, BEUGNET Sébastien, BILLAUX Béatrice, BINOT Marie-Christine, BONINO Emilie, BONNEAU Pascal, BOUTIER Yvon, BRICAGE Henry, BRIER Sandrine, BRISSONNEAU Alix, CADUDAL Véronique, CALLONNEC Claude, CHAPPÉ Fanny, CLEC'H Vincent, COLLET Philippe (suppléant), CONNAN Gildas, CORBEL Samuel, COZLER Véronique, DANIEL Anne-Yvonne, DOYEN Virginie, DUMAIL Michel, ÉTRILLARD Cécile, GAUTIER Guy, GIUNTINI Jean-Pierre, GUÉNÉGOU Ludovic, GUERVILLY Olivier, HENRY Joël, HERVÉ Gildas, JOBIC Cyril, KERBAUL Etienne, KERLOGOT Yannick, KERROGUES Joanne, LE BARS Yannick, LE BÉGUEC Marilyse, LE BIHAN Christophe, LE BRIS Hervé (suppléant), LE COTTON Anne, LE COUSTER Éric, LE FOLL Marie-Françoise, LE GOFF Philippe, LE GRAËT Anthony, LE GRAËT Carole, LE JANNE Claudie, LE LAY Tugdual, LE MARREC François, LE MEUR Frédéric, LE VAILLANT Gilbert, LOUIS Guillaume, LOYER Isabelle, MARCHAND Cinderella, NABUCET Yves (suppléant), NOGÉ Bruno, O'CONNOR Nathalie, PAGNY Gilles, PARISCOAT Dominique, PICART Olivier, PIERRE Stéphane ; PRIGENT Christian, QUÉRÉ Yann, ROLLAND Véronique, RAFFIN Karine (suppléante), SANZ Myriam, TANGUY Béatrice, TERTRAIS Isabelle, VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOUILLENNEC Rachel à LE BEGUEC Marilyse ; CORREZE Patricia à PAGNY Gilles ; LEBRETON Bruno à BONINO Emilie ; LEYOUR Pascal à CALLONNEC Claude ; MALINAS Damien à LE GOFF Philippe ; NICLOUX Marie-Christine à ÉTRILLARD Cécile ;

Conseillers d'agglomération - absents

CHARLES Olivier, ÉCHEVEST Yannick, GARREC Loïc, LARVOR Yannick, LE BLÉVENNEC Gilbert, LE GOAZIOU Anthony, LE MEAUX Vincent, LE PESSOT Damien, LOZAC'H Claude, PINEL Clarisse, PRIGENT Jean-Paul.

Nombre de conseillers en exercice : 85 Titulaires - 41 suppléants

Présents	68
Procurations	06
Votants	74
Absents	11

DEL2026-07-260

ADEUPA : AVENANT N°2 A LA CONVENTION CADRE PLURIANNUELLE 2024-2026

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'urbanisme, et notamment l'article L.132-6 relatif aux agences d'urbanisme ;

Vu le règlement d'attribution des subventions aux associations adopté le 23 novembre 2021 (DEL2021-11-221) ;

Vu le Budget Primitif 2026 et l'enveloppe dédiée ;

Considérant que l'ADEUPa constitue un outil mutualisé d'ingénierie territoriale au service de ses membres, intervenant dans les domaines de l'observation, de la planification, de la prospective et de l'aide à la décision publique ;

Considérant que l'ADEUPa accompagne Guingamp-Paimpol Agglomération dans la réalisation d'études, d'observatoires et de missions d'ingénierie territoriale, notamment en matière d'habitat, d'urbanisme, de planification, d'économie et de transitions territoriales ;

Considérant que la convention cadre 2024-2026 prévoit les modalités de partenariat et de financement entre Guingamp-Paimpol Agglomération et l'ADEUPa ;

Ne prennent pas part au vote Messieurs LE MEAUX Vincent et ECHEVEST Yannick

Entendu l'exposé de Madame La Vice-présidente, après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération avec 03 abstentions (JOBIC Cyril, KERLOGOT Yannick et LE MEUR Frédéric) et 71 voix POUR :

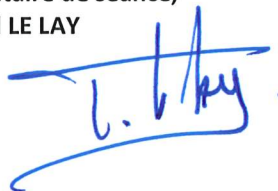
- Décide d'approuver l'avenant 2026 à la convention 2024-2026 avec l'ADEUPa ;
- Décide d'approuver le montant de la contribution financière pour l'année 2026, fixé à 101 210 € ;
- Autorise le Président ou son représentant à signer ledit avenant ainsi que tout document nécessaire à son exécution.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
La Vice-Président,
Virginie DOYEN



Le secrétaire de séance,
Tugdual LE LAY

A blue ink signature of Tugdual Le Lay, the secretary of the meeting.